

876 CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

ARRONDISSEMENT : 11

TRESORERIE CASTELNAUDARY

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

I.A - CFE		Bases d'imposition effectives 2020	Taux de référence pour 2021	Taux d'imposition plafonné pour 2021	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Produit de référence (col.4 x col.2 ou 3)
CFE	9 820 922	32,72	>>>	8 348 000	2 731 850	
Réserve de taux capitalisée				Taux mis en réserve	Produit de CFE unique (col.4 x col.8)	
				9	10	

Si décision de modifier la durée d'intégration des taux, indiquer ci-contre la nouvelle durée.....

I.B - TAXES FONCIÈRES		Bases d'imposition effectives 2020	Taux de référence pour 2021	Taux moyens pondérés des communes si fusion	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Produit fiscal de référence (col.3 x col.2)	Taux votés	Produit correspondant (col.3 x col.5)
Taxes							5	6
Taxe foncière (bâti)	25 752 403	1,44		24 403 000	351 403			
Taxe foncière (non bâti)	1 251 483	16,19		1 238 000	200 432			
				Produit de référence des taxes foncières	551 835			Prod. fisc. attendu TF

Aide au calcul des taux addit. par variation proportionnelle		Taxes	Taux de référence pour 2021	Coefficient de variation proportionnelle	Taux proportionnels
		TASCOM	276 680	13	(Col.11*col.13)
		Taxe foncière (bâti)	1,44	12	Produit attendu des TF
		Taxe foncière (non bâti)	16,19	13	(6 décimales)
			551 835		
			Produit de référence des TF total col.4		

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
1 211 090	446 354	276 680	309 985	67 876	3 538 671	5 832 076
Alloc. compensatrices	944 448	DCRTP	592 014	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	
					1 120 729	

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021

3 213 685	+	2 311 985	+	1 536 462	+	1 120 729	-	3 538 671	+		
Produit attendu des taxes à taux votés											
Total autres taxes (cadre II)											
Allocations compensatrices + DCRTP											
Versement FNGIR											
Contribution FNGIR											
Fraction de TVA nationale											
Montant total prévus. 2021 au titre de la fiscalité directe locale											

A CARCASSONNE le 01 AVRIL 2021  
le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES NICOLAS DEMONET

Le préfet, le

Le président, le

Philippe GREFFIER

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 011-200035855-20210413-20210089-DE

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe foncière (bâti) :	25 186
Dont Locaux industriels (MU) :	24 890
Taxe foncière (non bâti) :	8
Cotisation foncière des entreprises (CFE) :	919 220
a. Réduction des bases des créations d'établissements	616
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	409
c. Locaux industriels	845 669
d. Autres allocations	72 526

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : 34

Dotation pour perte de THLV :

Dotation TH (Mayotte) :

2. BASES NON TAXÉES

Bases exonérées par le conseil communautaire

Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	59 298

Bases exonérées par la loi

Taxe foncière (bâti)	1 728 454
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	2 849 164
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	284 402

3. CVAE

a. CVAE : part nette versée par les entreprises	848 889
b. CVAE : part dégrévée	362 201
c. CVAE : exonérations non compensées	688

4. TAXE D'HABITATION

a. Bases hors résidences principales et locaux vacants	2 526 366
b. Bases des locaux vacants soumis à THLV	
c. Taux figé de taxe d'habitation	12,27

5. PRODUIT DES IFR

Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	44 661
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	334 607
Stations radioélectriques	35 722
Gaz – Stockage, transport...	31 364
<b>6. FRACTION DE TVA</b>	<b>3 538 671</b>

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

Taxe	Taux maximal de droit commun (15)	Taux maximum dérogatoire (16)	Taux maximum avec rattrapage (17)	Taux moyen 75 % (18)	Taux maximum avec capitalisation (19)	Taux maximum avec majoration spéciale (20)
1ère année de FPU						
FPU régime de croisière	32,62	32,72		18,77	32,62	

EPCI en régime de croisière

Coefficients de variation du TMP des deux taxes foncières (21)	Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre (23)		Plafonnement du taux de CFE	
	Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre (23)	Taux moyen communal 2021 (niveau national) (24)	Taux plafond 2021	Taux maximum avec majoration spéciale (20)
1,002786	0,996918	26,45	52,90	

Majoration spéciale du taux de

Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2020	
national	//////
de l'IEF	//////
Tx max de la majo. spéciale	//////

Envoyé en préfecture le 15/04/2021  
Reçu en préfecture le 15/04/2021  
Affiché le  
ID : 011-200035855-20210413-20210089-DE